

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 21 mai 2025

Objet :

Bouclage EP nouvel EMS

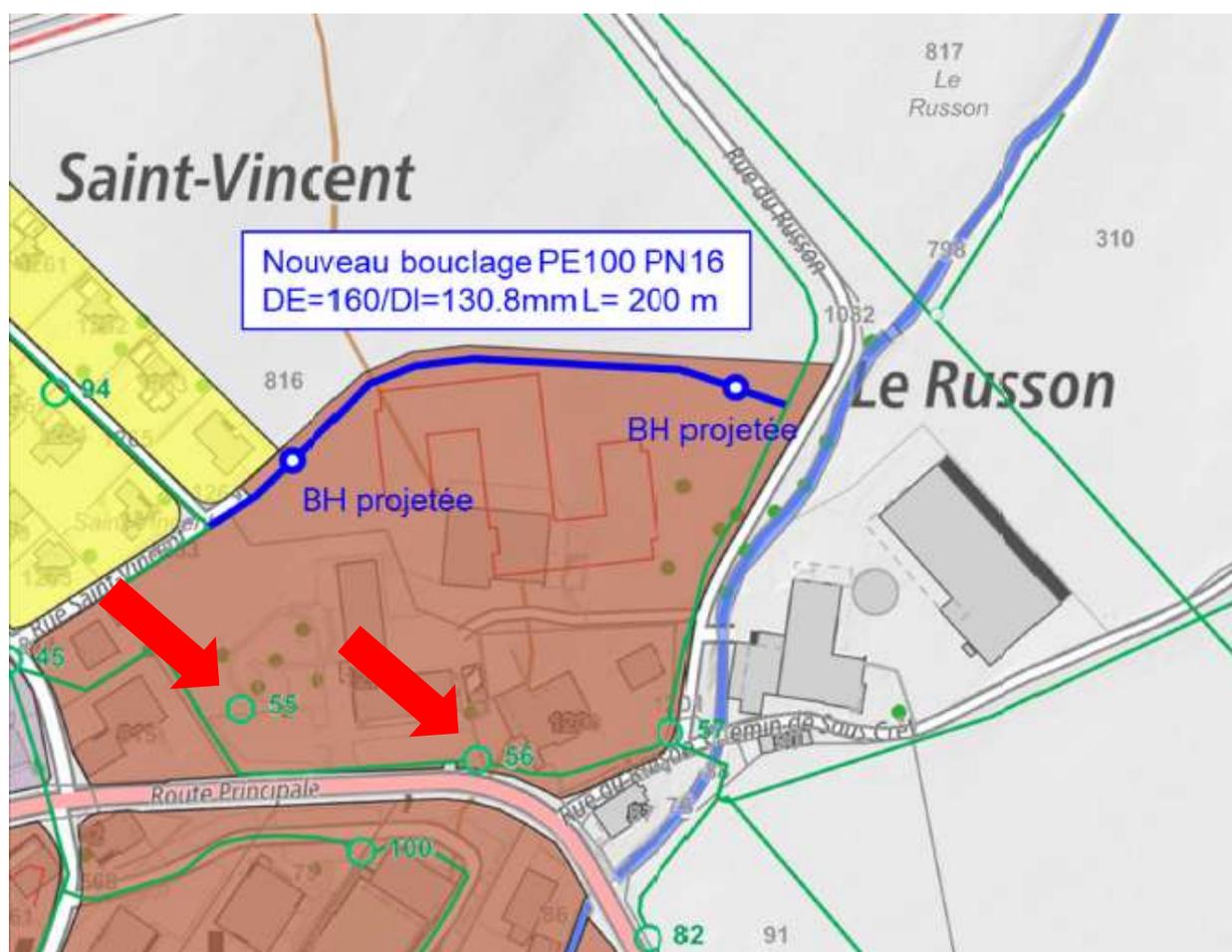
Demande de crédit d'ouvrage de CHF 162'000.00



Descriptif de la demande :

Dans le cadre de futures modifications et de la rénovation du réseau d'eau potable du secteur foyer Saint-Vincent, nous souhaitons réaliser une nouvelle conduite d'eau potable communale d'un diamètre extérieur de 160 mm sur environ 200 mètres de long. Celle-ci permettra de boucler le réseau autour du nouvel EMS et de relier les réseaux de la Route du Briez à celui de la Rue du Russon.

Les bornes hydrantes (BH) n° 55 et 56 (voir les flèches rouges) seront déplacées sur les points indiqués « BH projetée ». Ces modifications permettront une meilleure répartition des BH pour notre défense incendie.

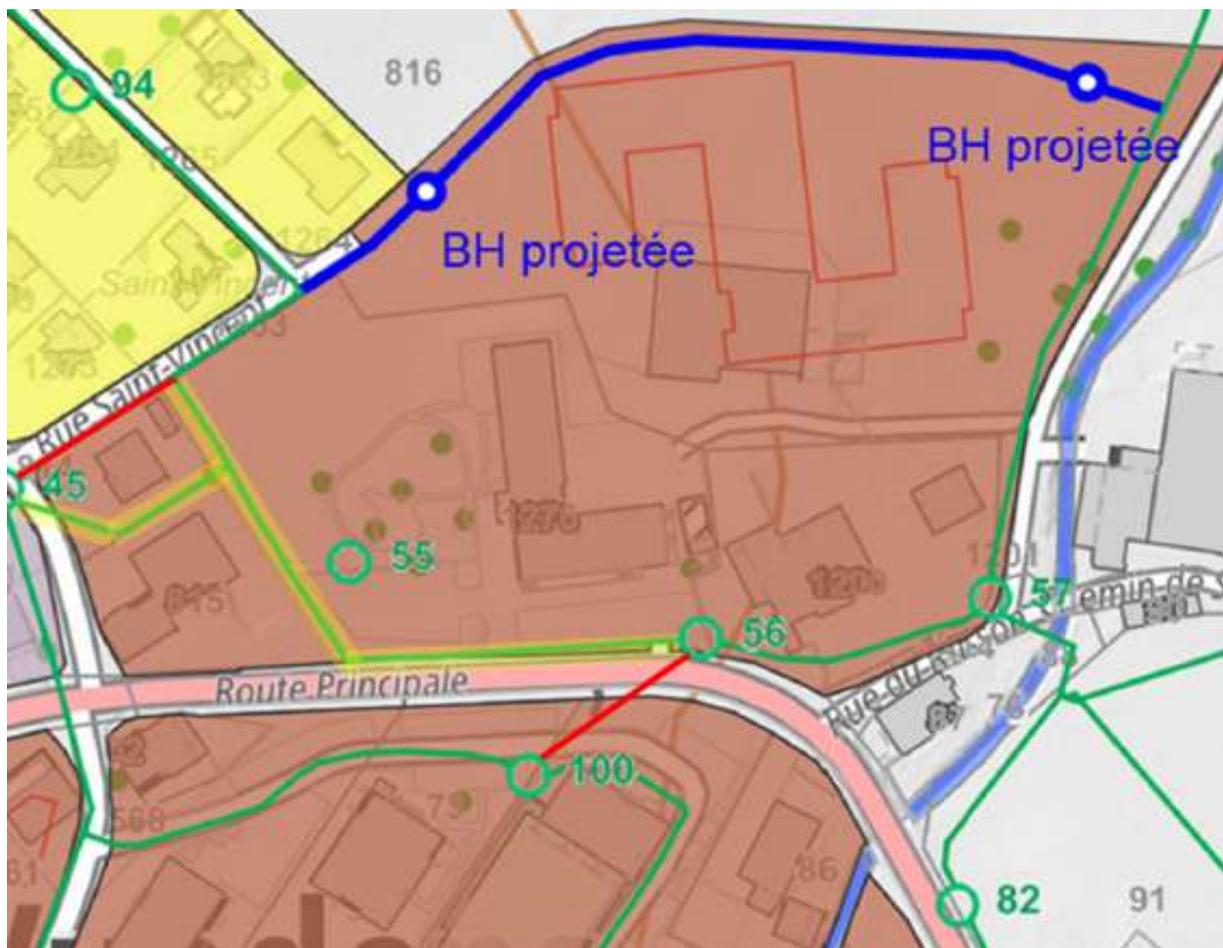


Plan de la zone du foyer avec le nouvel EMS représenté en trait rouge

Réseau EP existant est en vert

Nouvelle conduite EP de bouclage est en bleu foncé

L'image ci-dessous simule la future situation du réseau EP après la réalisation des projets EU/EC-EP Le Margy – Route du Briez et du projet Valtraloc.



Les nouvelles conduites EP encore à réaliser sont en rouge épais
Les anciennes conduites en éternit à supprimer sont surlignées en jaune

À la suite d'un appel d'offre réalisé par le service technique de la Commune, la direction des travaux a été confié à l'entreprise Ribi SA à Fribourg. Cette entreprise gère le PIEP communal, qui est notre outil de planification des infrastructures de l'eau potable.

Réalisation du bouclage du nouvel EMS et déplacement de 2 BH.

Le crédit d'ouvrage englobe toute la réalisation du projet.

Planning : Réalisation en automne-hiver 2025

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 162'000.00

7101.5031.16 - Bouclage Eau Potable nouvel EMS

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 162'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs totaux : CHF 3'240.00

Intérêts estimatifs eau 2 % : CHF 3'240.00

Amortissements totaux : CHF 2'025.00

Amortissement eau 1.25 % : CHF 2'025.00

Charges annuelles : CHF 5'265.00